

Comment est organisé le secteur des télécommunications en Haïti ?

Chaque Etat du monde organise l'accès et l'utilisation des services de télécommunications de toutes sortes d'une manière donnée dans le but d'atteindre des objectifs bien précis. Différents modèles d'organisation sont adoptés dans le monde pour desservir les utilisateurs. En combien de niveaux est organisé le secteur des télécommunications en Haïti ?

Les télécommunications, deuxième économie mondiale après le pétrole, représentent un marché important pour tous les pays du monde. En plus d'être un service public incontournable, les télécommunications sont un élément de la puissance publique de l'Etat. Que l'on soit en situation de monopole ou de marché libéralisé, l'Etat a toujours l'obligation de réguler les activités de télécommunications. Le secteur occupe une place de choix dans l'agenda des décideurs en raison des enjeux et opportunités qu'il recèle.

La politique du gouvernement en matière de télécommunications est le premier niveau. Le gouvernement applique la politique définie pour le secteur des télécommunications. Il peut également appliquer les lois votées par le parlement pour ce champ de service public et d'activités économiques. Ces deux branches de l'Etat doivent coopérer pour favoriser le développement du secteur. Dans ce domaine si crucial pour le développement du pays, le gouvernement doit définir sa vision c'est-à-dire, décider de la façon dont le développement du secteur et les objectifs seront atteints. Il peut en outre soumettre des propositions de loi relatives aux télécommunications au parlement pour approbation.

Les licences et concessions d'exploitation des systèmes de télécommunications en Haïti obéissent à plusieurs régimes. Pour ce qui est de la radiodiffusion sonore et télévisuelle, deux ministères interviennent. Le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales doit analyser la programmation proposée par l'applicant pour s'assurer que le contenu correspond bien à la politique du gouvernement en la matière. Si la programmation répond aux critères établis, un avis favorable peut être émis en faveur de l'applicant. Pour ce qui est du ministère des travaux publics, transports et communication, il doit donner son approbation au CONATEL, autorité de régulation placée sous sa tutelle, pour l'octroi de la licence ou de la concession.

En ce qui concerne les opérateurs de téléphonie et de fournisseurs d'accès à Internet, le Ministère des TPTC doit analyser les demandes de licence et de concession soumises par les

applicants. Quand toutes les conditions sont remplies pour l'octroi, le ministère et l'autorité de régulation cosignent la concession.

Le deuxième niveau est la régulation exercée par une autorité de régulation. Il s'agit d'une triple intervention : mesures juridiques, mesures techniques et mesures économiques. L'autorité de régulation du secteur des télécommunications en Haïti est le Conseil National des Télécommunications (CONATEL). Il est le bras technique du gouvernement en matière de régulation du secteur. Il a la responsabilité de la gestion des ressources (spectre de fréquences radioélectriques, plan de numérotation, points hauts, Infrastructure existante, extension Internet) de l'Etat exploitées dans la fourniture des services et veille au respect des règles établies dans les licences et concessions octroyées aux opérateurs de télécommunications.

Le troisième niveau est l'exploitation. C'est à ce niveau-là que les services sont fournis directement à l'utilisateur final. Dans ce cadre, des opérateurs de télécommunications, de radiodiffusion et des fournisseurs d'accès à Internet obtiennent des licences ou concessions pour fournir des services de communications électroniques. Après des études de marché, ils doivent nécessairement déployer leurs infrastructures pour rendre les signaux accessibles et disponibles dans les zones ciblées. Les services de télécommunications doivent être disponibles en permanence, c'est-à-dire, 24 heures par jour, ce qui indique que les opérations des réseaux de télécommunications sont des activités très intenses, exigeantes et coûteuses. De nombreuses ressources doivent être exploitées pour permettre au consommateur final d'accéder et d'utiliser ce service si utile.

Gregory DOMOND, Ing. M.Sc.

PDG PromoTIC

gdomond@haitipromotic.com